



## Stages **EXTERNAT** **ENGREUX**

CENTRE SPORTIF LÈS DEÛS OÛTES



CENTRE SPORTIF  
LÈS DEÛS OÛTES

# ENGREUX



# SOMMAIRE

<b>Engreux</b>	<b>2</b>
<b>Inscriptions</b>	<b>4</b>
<b>Conditions générales</b>	<b>4</b>
Généralités	4
Sécurité	5
Horaires	5
Vie privée	5
Bulletins d'inscription et délais	6
Prix des stages	6
Annulation et remboursement	6
Assurances	7
« Mon Adepts » : à quoi ça sert ?	8
Modification du programme	8
Recommandations en matière de santé	8
<b>Comment s'inscrire</b>	<b>9</b>
<b>Une filière « Pro » comme progression</b>	<b>10</b>
<b>Règlement d'ordre intérieur destiné aux stagiaires</b>	<b>11</b>
<b>Les niveaux techniques requis pour s'inscrire à certains stages</b>	<b>12</b>
<b>Les stages Externat Engreux</b>	<b>13</b>
<b>Bulletin d'inscription</b>	<b>16</b>



CENTRE SPORTIF  
LÈS DEÛS OÛTES

## ENGREUX

Aménagé au cœur des Ardennes, en bordure du lac de Nisramont, le centre sportif a été construit dans un cadre somptueux et naturel, offrant l'agréable sensation d'un dépaysement absolu et d'un petit goût de « bout du monde ».

Les adeptes du kayak, du sport nature, des stages Aventure, du tir à l'arc ou de la course d'orientation trouveront ici l'endroit rêvé pour la pratique de ces activités de plein air. Engreux, c'est aussi un splendide écrin pour s'essayer à des vacances sportives familiales !







## NOS POINTS FORTS

- Le kayak et le Sport nature
- Les stages de multisports avec une discipline en évidence
- Les stages de tir à l'arc et tir sportif
- Les stages de sauvetage sportif, motocyclisme, boxe française et pêche



### Centre sportif Lès Deûs Oûtes

6663 Engreux  
Tél. 061 24 08 50  
Fax 061 28 81 62  
adepts.engreux@cfwb.be  
[www.sport-adepts.be/engreux](http://www.sport-adepts.be/engreux)

### ACCÈS



**Route**  
• E 25, sortie 52 (Mabompré) et suivre fléchage Adepts  
• Nationale 4, sortie barrière Hinck, direction Houffalize, à Bertogne suivre le fléchage Adepts



**Train**  
• Gare de Libramont : bus pour Bastogne-sud, puis prendre une navette Adepts



**Bus**  
Bus Liège - Athus jusqu'à Bastogne-sud, puis prendre une navette Adepts



# INSCRIPTIONS

www.sport-adepts.be

## Dates d'ouverture des inscriptions

Les inscriptions à nos stages de vacances s'effectueront en 5 phases via [www.sport.adepts.be](http://www.sport.adepts.be) ou les centres sportifs Adepts (liste au dos de cette publication).

### Stages de congé de détente et des vacances de printemps

1. Inscriptions dès le lundi 21 janvier 2019 à 12 h.

### Stages de vacances d'été

2. Internat : inscriptions dès le lundi 18 mars 2019 à 12 h.

3. Externat : inscriptions dès le lundi 25 mars 2019 :

- à 9 h pour le centre de Louvain-la-Neuve
- à 10 h pour les 3 centres de Bruxelles
- à 12 h pour tous les autres centres.

### Stages du congé d'automne et des vacances d'hiver

4. En Fédération Wallonie-Bruxelles : inscriptions dès le lundi 9 septembre 2019 à 12h.

5. Aux Arcs, saison hiver 2019-2020 : inscriptions dès le mercredi 25 septembre 2019 à 12h.

**Infos : 02/413.25.00**

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Le fait de s'inscrire implique la connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales ainsi que l'adhésion par chacun au règlement d'ordre intérieur et au respect des règles de conduite de vie en communauté.

### GÉNÉRALITÉS

- Les limites d'âge minimum et maximum définies pour chacun des stages doivent être strictement respectées. Les âges requis sont ceux atteints au premier jour du stage.
- Le stagiaire doit être physiquement apte à entreprendre ce stage. Généralement, une bonne condition physique suffit.
- Dans certains cas, des aptitudes particulières sont requises et sont signalées pour chacun des stages concernés. Un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique sportive sera demandé à tous les stagiaires de 50 ans et +. Document à remettre le premier jour du stage. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès des centres sportifs.
- Les stages se déroulant par essence en extérieur seront maintenus en cas d'intempéries.
- Suivant les nécessités de l'organisation, les stagiaires peuvent être transportés en véhicules (bus, minibus,...) vers les lieux d'activités.

- L'autorisation de participer au stage, de la personne exerçant l'autorité parentale, est indispensable pour les mineurs d'âge. La carte d'identité du stagiaire doit être obligatoirement remise dès le 1<sup>er</sup> jour du stage.
- Les stages sont accessibles aux personnes de nationalité étrangère, résidant ou non en Belgique.
- En externat, les stages commencent le matin à partir de 9 h, pour se terminer à 16 ou 17 h, suivant l'organisation du centre.
- Dans certains centres sportifs, des garderies sont organisées à partir de 8 h et jusqu'à 18 h, pour les stagiaires inscrits à un stage en externat, moyennant une participation forfaitaire aux frais de 7,50 € par semaine (sauf pour les stages de 4 jours : 6,00 € pour la semaine et les stages de 3 jours = 4,50 € pour la semaine).

## SÉCURITÉ

- Afin de garantir une sécurité maximale aux participants, une maîtrise suffisante de la langue française est requise : les stagiaires doivent être capables de suivre une conversation courante et de saisir toutes les consignes données par les moniteurs. Si la connaissance du français s'avère insuffisante et met ainsi en péril le bon déroulement du stage, le participant ne sera pas autorisé à prendre part au séjour sportif et l'inscription sera donc refusée en raison de la nullité du consentement des parties, vicié par une erreur.
- Pour les stages nautiques, les participants doivent prouver leur capacité à nager un minimum de 100 m, soit par la production d'un brevet de natation, soit par une déclaration sur l'honneur dûment signée par la personne exerçant l'autorité parentale.

## HORAIRES

- L'accueil des stagiaires internes se fait le premier jour du stage à 17 h (dès 9 h pour le cs Les Arcs). Le stage se termine le dernier jour du stage à 19 h (à 14 h pour le cs Les Arcs).

## VIE PRIVÉE

Dans le cadre de la mission d'encadrement sportif et d'animation de l'ADEPS, les participants peuvent être amenés à être photographiés ou filmés pendant les activités sportives ou la vie quotidienne au centre. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion des activités de l'ADEPS (affiches, dépliants, web, réseaux sociaux, etc.)

L'inscription au stage implique donc que vous autorisiez l'ADEPS à :

- utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image du stagiaire pour tout type d'utilisation comme énoncé ci-dessus ;
- inclure et diffuser ces photos et vidéos via les supports numériques en ligne de l'ADEPS librement accessibles au public ou par téléchargement.

Néanmoins, tout stagiaire ou personne exerçant l'autorité parentale sur le stagiaire peut signifier son refus de la publication des photos individuelles le concernant par simple courrier ou courriel adressé au

centre sportif concerné. Tout stagiaire ou personne exerçant l'autorité parentale sur le stagiaire peut également demander via [adepts-info@cfwb.be](mailto:adepts-info@cfwb.be) son refus de la publication/diffusion des photos individuelles le concernant et en exiger le retrait.

## **BULLETINS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS**

Les bulletins d'inscription se trouvent à la fin de cette publication. Veillez à fournir avec précision tous les renseignements demandés.

Lorsqu'un stagiaire est mineur, il est impératif de fournir précisément les coordonnées de la personne responsable de l'inscription, qui s'engage à régler le montant du stage.

Aucune demande de changement de date, de stage, de centre sportif ne sera prise en considération, exception faite dans le cadre de circonstances particulières et dûment justifiées.

En internat, les inscriptions sont clôturées 6 jours calendrier avant le début du stage. En externat, elles le seront le jeudi qui précède le début du stage.

Toute inscription tardive sera soumise à l'acceptation éventuelle de la direction du centre concerné.

## **PRIX DES STAGES**

Les prix mentionnés comprennent l'encadrement, l'assurance, le prêt de matériel sportif (à l'exception de l'équipement personnel et sauf mentions spécifiques pour certains stages), les droits d'entrée (bassin de natation, sauna, etc.) et de transports éventuels dans le cadre des activités prévues au programme du stage.

Pour les stages en internat, ils comprennent également l'hébergement et la restauration. Ils sont payables d'avance.

**ATTENTION** : l'envoi d'un bulletin d'inscription rend votre inscription effective et entraîne l'obligation de verser le montant correspondant au stage choisi.

L'acompte et le solde du prix du stage devront être acquittés avant les dates mentionnées sur la facture.

En cas d'inscription tardive, après la clôture des inscriptions, il est indispensable de venir le 1<sup>er</sup> jour du stage, avec la preuve de paiement.

### **Réduction « famille nombreuse »**

Vous pouvez bénéficier d'une réduction « famille nombreuse » de 10 % sur le prix du stage. Pour ce faire, la demande doit obligatoirement être formulée au moment de l'inscription.

Les documents à fournir pour justifier votre demande de réduction sont :

- soit une photocopie de la carte de réduction « chemin de fer » du stagiaire en cours de validité ;
- soit une photocopie de la « carte réduction transports » de la Ligue des familles au nom du stagiaire ;
- soit une composition de ménage délivrée par votre administration communale datée de l'année précédente au plus tard. Une nouvelle application mise en œuvre par le SPF - « Mon DOSSIER » -, permet dorénavant le téléchargement gratuit d'une composition de ménage.

Ce document doit parvenir au centre concerné au plus tard 10 jours ouvrables après l'inscription. Passé ce délai, la réduction ne sera plus accordée.



## ANNULATION ET REMBOURSEMENT

### Annulation par le stagiaire :

L'annulation de la participation au stage et le remboursement de l'inscription seront acceptés :

- dans les 14 jours calendrier de l'inscription ;
- au-delà de ce délai :
  - > en cas de maladie ou d'accident préalable au stage : sur présentation d'un certificat médical daté au plus tard du premier jour du stage ;
  - > en cas de maladie ou d'accident survenu au cours du stage : pour autant que l'accident ne soit pas la conséquence d'une imprudence, d'une désobéissance ou du non-respect des consignes données, le remboursement sera effectué comme suit :
    - frais d'hébergement et de restauration : remboursement des journées et nuits restantes (sauf celle entamée) ;
    - droits d'inscription : remboursement de ces mêmes journées (en application du tarif journalier) ;
  - > en raison de circonstances imprévues graves et motivées : une justification autorisée (attestation par exemple) sera demandée.

Dans tous les cas, la demande de remboursement et les documents justificatifs doivent être adressés au centre sportif où vous étiez inscrit, immédiatement après l'annulation de votre participation. Une somme forfaitaire de 10 € pour frais administratifs sera retenue pour chaque annulation, sauf pour celles effectuées durant la période de rétractation de 14 jours.

### Annulation par l'Adeps :

En cas d'annulation d'un ou plusieurs

stages par l'Adeps, celle-ci s'engage à rembourser l'intégralité du prix du stage, sans frais administratifs. Aucune indemnité ne pourra cependant être réclamée par le stagiaire ou par la personne responsable de l'inscription, ni par la personne exerçant l'autorité parentale sur le stagiaire.

## ASSURANCES

En complément de leur assurance maladie invalidité personnelle, les participants aux stages sont assurés par nos soins contre les risques en responsabilité civile et contre les accidents corporels qui surviendraient dans le cadre du stage.

L'intervention de notre assurance est limitée au remboursement du coût des soins par référence au tarif de l'INAMI pour la part excédant les prestations légales de la mutualité ou de l'organisme qui en tient lieu.

Toutefois, il existe un plafond contractuel à cette intervention – notamment pour les prothèses dentaires – dont les montants peuvent vous être communiqués par l'Administration générale du Sport du Ministère de la Fédération Wallonie (Direction de la Coordination des Centres sportifs – Bd. Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles – [adeps-info@cfwb.be](mailto:adeps-info@cfwb.be)).

Le vol n'est pas couvert par notre assurance. Le remboursement des frais de réparation de lunettes n'est pas prévu par notre assurance. Il vous est loisible d'emporter votre propre matériel (sans pouvoir prétendre à une quelconque remise sur le prix du stage), celui-ci est placé sous votre entière responsabilité et n'est pas couvert par l'assurance de l'Adeps. Il vous est également loisible de souscrire une assurance complémentaire auprès d'un organisme de votre choix.

---

## « MON ADEPS » : À QUOI ÇA SERT ?

---

Cette fonctionnalité est accessible via l'onglet « Accès à mon adeps » sur la page d'accueil du site [www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be). Elle vous permet de gérer directement vos informations personnelles (adresse, numéros de téléphones,...) et les informations concernant les enfants dont vous avez la responsabilité.

Vous avez également la possibilité d'y télécharger les attestations de fréquentations en cliquant sur le détail du stage (8 jours ouvrables après le stage) ainsi que les attestations fiscales.

Attention, ces deux documents ne seront disponibles que si votre enfant a participé à la totalité du stage. En cas d'absence d'un ou de plusieurs jours, ces documents devront être demandés expressément auprès du centre concerné.

### A propos de l'attestation fiscale

Si votre enfant a moins de 12 ans vous pourrez bénéficier d'une attestation fiscale regroupant les stages auxquels votre enfant a participé durant l'année 2019.

Elle sera téléchargeable sur votre compte « Mon adeps » (voir ci-avant), dès le mois de mars de l'année suivante et vous en serez averti-e par courrier électronique.

**Attention, plus aucune attestation ne sera envoyée par courrier postal, exception faite pour les personnes ne disposant pas d'adresse courriel, personnes auxquelles ce document sera automatiquement envoyé courrier postal.**

Cette opportunité ne concerne que les parents des enfants inscrits et qui ont effectué eux-mêmes le paiement du stage.

---

## MODIFICATION DU PROGRAMME

---

Ces programmes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent subir des modifications, des aménagements, ou des annulations en fonction de critères techniques, d'impératifs de sécurité ou de conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement Adeps sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Le cas échéant, nous vous en aviserons dans les meilleurs délais.

Malgré notre vigilance, des erreurs ont pu nous échapper lors de la réalisation de cette brochure, le programme vous est donc proposé avec les réserves habituelles

---

## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ

---

Il est instamment conseillé aux stagiaires d'être en ordre de vaccination, notamment antitétanique.

Pour tous les sports de plein air et plus particulièrement les sports nautiques et le beach volley, il est nécessaire que les stagiaires se munissent de crème solaire, de lunettes de soleil et d'un couvre-chef.



## COMMENT S'INSCRIRE

Les inscriptions à nos stages peuvent s'effectuer :

- soit via [www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be) : en quelques clics, sélectionnez tous les stages correspondant à vos préférences avant de confirmer votre choix, compléter le bulletin d'inscription et, d'un clic, envoyez-le directement au centre sportif concerné ;
- soit en remplissant complètement et lisiblement les bulletins d'inscription que vous trouverez en dernière page de cette publication.

**Chaque stage doit faire l'objet d'une inscription individuelle.** Si vous désirez vous inscrire à plusieurs stages consécutifs, il convient de renvoyer autant de bulletins d'inscription que de stages souhaités. Les bulletins peuvent être photocopiés.

Les bulletins d'inscription repris dans cette publication doivent être renvoyés au centre ADEPS concerné, par voie postale, par mail ou par fax. Les coordonnées de chaque centre se trouvent au dos de cette publication, ou sur le site [www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be).

Si plusieurs personnes souhaitent participer ensemble au même stage, les bulletins d'inscription doivent être renvoyés groupés et agrafés, sous une même enveloppe. Dès réception de votre demande, le centre sportif choisi vous enverra les documents de confirmation. Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'après réception d'un acompte de 25 € en internat (100 € pour les stages en montagne) ou de 10 € en externat.

Le solde devra être payé avant la date mentionnée sur la facture.

Attention, pour inscrire votre enfant à un stage de la filière PROgression (voir ci-dessous), un « niveau requis » est exigé. Répondre à cette condition est obligatoire pour que l'inscription soit validée. Dans le cas contraire, inscrivez votre enfant en Pass'PROgression dans la discipline choisie, ou contactez le centre concerné.



# UNE FILIÈRE « PRO » COMME PROGRESSION

## 1. De quoi s'agit-il ?

Les stages PROgression s'adressent à tous les enfants qui souhaitent se perfectionner dans un sport de leur choix. Pour y accéder, ils doivent posséder le niveau technique nécessaire, validé par l'obtention d'un brevet PASS PROgression.

Celui-ci s'obtient en réussissant des tests de niveau à l'issue d'un stage PASS'PRO dans la discipline concernée (accessible aussi dans le cadre des séjours scolaires et des cycles sportifs).

## 2. Comment ça fonctionne ?

La progression est indiquée par un système d'étoiles, de 1 à 3 ou 5 étoiles selon les disciplines. A l'issue de chaque stage, le stagiaire est évalué selon les critères qui correspondent à son niveau. Les critères sont de plus en plus exigeants, mais se situent toujours sur le terrain des capacités : il faut « être capable de » satisfaire à certaines exigences techniques et socio-éducatives. Le degré d'exigence est le même dans tous les centres sportifs Adeps et les résultats sont indiqués dans un carnet de route qui suit l'enfant tout au long de son apprentissage.

## 3. Quelles sont les disciplines concernées ?

Seules les disciplines suivantes seront concernées par la filière PROgression en 2019 : l'athlétisme, le badminton, le basket, la course d'orientation, l'escalade,

l'escrime, la gymnastique artistique, le handball, le hockey, le kayak, la natation, le tennis de table, le tir à l'arc, le volley, la voile, la planche à voile et le VTT.

## 4. Les tests sont-ils obligatoires ?

Absolument pas. Mais la grande majorité des enfants sont demandeurs. Parce que le sport doit rester un plaisir... et que la progression en fait partie. Tous reçoivent, quoi qu'il advienne, un brevet de participation.



# RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DESTINÉ AUX STAGIAIRES

**Tout comme dans la pratique sportive, la vie en communauté implique des règles de savoir-vivre, tels que le respect de soi, des autres, la politesse, l'entraide et le partage. Ces valeurs font partie intégrante du projet pédagogique de l'Adeps.**

**1.** La participation à toutes les activités organisées est obligatoire.

Le respect des horaires, des consignes de sécurité ainsi qu'une tenue adaptée à chaque moment de la journée sont nécessaires à la réussite du stage.

**2.** Il est demandé à chacun d'avoir une attitude correcte tant à l'égard des autres stagiaires qu'envers les moniteurs et membres du personnel du centre sportif, de respecter le matériel mis à disposition et de veiller à la propreté et l'ordre des lieux fréquentés.

Il se peut que l'on vous demande de donner un coup de main pour certaines tâches de la vie quotidienne. Merci de l'accepter avec le sourire.

**3.** Sport et santé sont indissociables : aucune consommation de tabac, d'alcool ou de substances illicites n'est tolérée.

Le respect du sommeil de chacun est important pour une bonne pratique sportive. C'est pourquoi l'extinction des feux est généralement fixée à 22 h.

**4.** Les stagiaires – tant filles que garçons – ne sont pas autorisés à se rendre dans les chambres des stagiaires de l'autre sexe.

**5.** Les stagiaires sont seuls responsables de leurs effets personnels. L'argent et les objets de valeur, les bijoux, accessoires électroniques, etc., ne sont pas nécessaires pour vivre un bon stage. Leur détention se fera sous l'entière responsabilité du stagiaire.

Afin d'éviter les abus et/ou dérives de tout ordre, la détention et l'usage des GSM, smartphones, tablettes et autres PC portables sont strictement interdits.

En cas d'absolue nécessité, le GSM ou smartphone devra être confié au responsable du centre sportif qui le restituera en fin de stage. En cas d'infraction, l'appareil sera confisqué et rendu en fin de semaine.

**6.** Les sorties à l'extérieur du centre sportif ne sont pas autorisées en dehors des activités encadrées.

**7.** Les frais consécutifs à toute dégradation causée à l'environnement ou au matériel seront supportés par son ou ses auteur-s.

**8.** Le bon déroulement et la réussite du stage dépendent du respect de ces quelques règles élémentaires. Leur non-respect peut entraîner le renvoi immédiat du stagiaire sans possibilité de recours ni de remboursement.

**9.** D'autres consignes spécifiques à chaque centre sportif et à certaines activités sportives peuvent être établies par le directeur du centre sportif.

**10.** Tout le personnel du centre sportif reste disponible en cas de problème pour vous aider à passer un excellent séjour sportif.



# LES NIVEAUX TECHNIQUES REQUIS POUR S'INSCRIRE À CERTAINS STAGES

## Un niveau technique est-il requis pour s'inscrire à un stage Pass'PROgression ?

Pour les sports terrestres, aucun niveau technique requis n'est nécessaire, excepté pour le VTT, le BMX et le VELO où le stagiaire doit être capable de rouler à vélo.

Pour les sports aquatiques et nautiques, être en possession du brevet de 100 m en natation.

## Niveau technique requis pour s'inscrire à un stage de la filière PROgression

Pour s'inscrire à un stage de la filière PROgression dans une discipline précise, un niveau technique est requis.

Voici quelques exemples afin de vous aider dans votre recherche de stage.

INTITULE DU STAGE	NIVEAU TECHNIQUE REQUIS
Stage BADMINTON filière PROgression (1 étoile)	Le brevet Pass'PROgression en badminton (obtenu lors d'un stage Pass'PROgression en badminton)
Stage VTT filière PROgression (2-3 étoiles)	La 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> étoile en VTT
Stage ESCALADE filière PROgression (3 étoiles)	La 2 <sup>e</sup> étoile en escalade
Stage VOILE PICO filière PROgression (1-2 étoiles)	Le brevet Pass'PROgression ou la 1 <sup>re</sup> étoile en voile et son brevet de natation de 100m

## Niveau technique requis pour s'inscrire à un stage de niveau confirmé ou master class

Pour vous inscrire à un stage de niveau confirmé ou master class d'une discipline sportive, un niveau technique spécifique à la discipline choisie est requis. Pour plus d'information, contacter le centre sportif choisi ou rendez-vous sur le site des inscriptions [www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be).

## Niveau technique requis pour s'inscrire à d'autres disciplines sportives

**Pour les sports aquatiques, nautiques, le triathlon, ainsi que la pêche,** la détention du brevet de 100 m en natation est requise. **Pour toutes les autres disciplines,** nous vous renvoyons vers notre site inscriptions [www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be) et plus précisément, vers les infos courtes et les remarques de chaque discipline.

# ENGREUX

Centre sportif Lès Deûs Oûtes

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
<b>VACANCES D'ÉTÉ DU 01-07-2019 AU 05-07-2019</b>							
Kayak	12	17	M/F	Filière PROgression	Kayak (1-2-3 étoiles)	117,50	1927E1229
Kayak	12	17	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Kayak	117,50	1927E1230
Motocyclisme	12	17	M/F	Initiation	Motocyclisme	151,00	1927E1232
Zap multi	13	17	M/F	Découverte	Zap multi	57,50	1927E1228
Zap multi focus	13	17	M/F	Découverte	Zap multi (focus boxe)	57,50	1927E1231
Zap nature	12	17	M/F	Sensations (le goût du défi)	Zap nature	92,50	1927E1227
<b>VACANCES D'ÉTÉ DU 08-07-2019 AU 12-07-2019</b>							
Kayak	10	13	M/F	Filière PROgression	Kayak (1-2-3 étoiles)	117,50	1928E2227
Kayak	10	13	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Kayak	117,50	1928E2224
Multisports	8	9	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1928E2228
Multisports focus	10	12	M/F	Découverte	Multisports (focus futsal)	57,50	1928E2225
Multisports focus	10	12	M/F	Découverte	Multisports (focus tir à l'arc)	57,50	1928E2226
Sports nature	10	12	M/F	Découverte	Sports nature	92,50	1928E2229
Tir à l'arc	10	13	M/F	Filière PROgression	Tir à l'arc (1 étoile)	92,50	1928E2230
<b>VACANCES D'ÉTÉ DU 15-07-2019 AU 19-07-2019</b>							
Eveil à la motricité	4	5	M/F	Découverte	Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1929E3230
Multisports	8	12	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1929E3231
Multisports	6	7	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1929E3232
Multisports 50 ans et +	50	99	M/F	Sports seniors	Multisports 50 plus	92,50	1929E3234
Pêche	11	13	M/F	Initiation	Pêche (Lac et rivière)	117,50	1929E3233
<b>VACANCES D'ÉTÉ DU 22-07-2019 AU 26-07-2019</b>							
Multisports	8	9	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1930E4204
Multisports focus	10	12	M/F	Découverte	Multisports (focus escalade)	57,50	1930E4205

**> VACANCES D'ÉTÉ DU 22-07-2019 AU 26-07-2019**

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
Multisports focus	10	12	M/F	Découverte	Multisports (focus BMX)	57,50	1930E4207
Sauvetage sportif	9	13	M/F	Initiation	Sauvetage sportif	117,50	1930E4209
Sports nature	10	12	M/F	Découverte	Sports nature	92,50	1930E4206
Tir à l'arc	10	13	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Tir à l'arc	92,50	1930E4208

**VACANCES D'ÉTÉ DU 29-07-2019 AU 02-08-2019**

Eveil à la motricité	4	5	M/F	Découverte	Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1931E5210
Kayak	12	17	M/F	Filière PROgression	Kayak (1-2-3 étoiles)	117,50	1931E5212
Kayak	12	17	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Kayak	117,50	1931E5213
Multisports	6	7	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1931E5215
Multisports	8	12	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1931E5211
Zap multi	13	17	M/F	Découverte	Zap multi	57,50	1931E5214
Zap multi focus	13	17	M/F	Découverte	Zap multi (focus tir à l'arc)	57,50	1931E5208
Zap multi focus	13	17	M/F	Découverte	Zap multi (focus futsal)	57,50	1931E5209
Zap nature	12	17	M/F	Sensations (le goût du défi)	Zap nature	92,50	1931E5216

**VACANCES D'ÉTÉ DU 05-08-2019 AU 09-08-2019**

Eveil à la motricité	4	5	M/F	Découverte	Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1932E6219
Multisports	8	12	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1932E6220
Multisports	6	7	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1932E6218

**VACANCES D'ÉTÉ DU 12-08-2019 AU 16-08-2019**

Boxe	9	12	M/F	Initiation	Boxe française	51,00	1933E7207
Course d'orientation	10	13	M/F	Filière PROgression	Course d'orientation (1-2 étoiles)	71,50	1933E7209
Course d'orientation	10	13	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Course d'orientation	71,50	1933E7215
Kayak	10	13	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Kayak	117,50	1933E7210
Kayak	10	13	M/F	Filière PROgression	Kayak (1-2-3 étoiles)	117,50	1933E7214
Multisports	8	9	M/F	Découverte	Multisports	57,50	1933E7216

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
Multisports focus	10	12	M/F	Découverte	Multisports (focus randonnée)	57,50	1933E7213
Multisports focus	10	12	M/F	Découverte	Multisports (focus escalade)	57,50	1933E7211
Sports nature	10	12	M/F	Découverte	Sports nature	92,50	1933E7208
Tir sportif	9	12	M/F	Initiation	Tir sportif	117,50	1933E7212

#### VACANCES D'ÉTÉ DU 19-08-2019 AU 23-08-2019

Handball	12	17	M/F	Initiation	Handball	51,00	1934E8209
Kayak	12	17	M/F	Filière PROgression	Kayak (1-2-3 étoiles)	117,50	1934E8210
Kayak	12	17	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Kayak	117,50	1934E8214
Sauvetage sportif	13	17	M/F	Initiation	Sauvetage sportif	117,50	1934E8212
Tir à l'arc	12	17	M/F	Pass'PROgression (niveau débutant)	Tir à l'arc	92,50	1934E8211
Tir sportif	12	17	M/F	Initiation	Tir sportif	117,50	1934E8208
Zap nature	12	17	M/F	Sensations (le goût du défi)	Zap nature	92,50	1934E8213

#### VACANCES D'ÉTÉ DU 26-08-2019 AU 30-08-2019

Motocyclisme	12	17	M/F	Initiation	Motocyclisme	151,00	1935E9200
Pêche	13	17	M/F	Initiation	Pêche à la mouche	117,50	1935E9199
Zap multi	13	17	M/F	Découverte	Zap multi	57,50	1935E9197
Zap multi focus	13	17	M/F	Découverte	Zap multi (focus kayak)	57,50	1935E9198
Zap nature	12	17	M/F	Sensations (le goût du défi)	Zap nature	92,50	1935E9196

# INSCRIPTION

## DEMANDE D'INSCRIPTION À UN STAGE SPORTIF

	NUMÉRO CODE DU STAGE	ACTIVITÉ CHOISIE	LIEU	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
VOTRE PREMIER CHOIX				
VOTRE DEUXIÈME CHOIX				

Je désire inscrire mon enfant à la garderie : OUI  NON

Réduction «Famille nombreuse» : OUI  NON

### Coordonnées du stagiaire :

NOM  PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE       SEXE (barrer la mention inutile) FEM.  MASC.

ADRESSE  N°

CODE POSTAL  COMMUNE  PAYS

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ)  GSM

### Coordonnées de la personne exerçant l'autorité parentale (\*) (obligatoire pour les mineurs):

NOM  PRÉNOM

ADRESSE  N°

CODE POSTAL  COMMUNE  PAYS

TÉL. PRIVÉ  TÉL. PROFESSIONNEL

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ)  GSM

### En cas de remboursement :

NOM DU TITULAIRE

N° de compte : IBAN :                      BIC :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur, des informations générales et que le stagiaire inscrit, a le niveau requis pour participer à ce stage.  
Je m'engage à régler le prix du stage dès réception d'une lettre d'acceptation.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne exerçant l'autorité parentale.

(\*) nom de jeune fille pour les femmes mariées





**En vous inscrivant  
à un stage ADEPS,  
vous participez au développement durable**

**Infos : [sport-adeps.be](https://sport-adeps.be)**



#### **CENTRE SPORTIF LE BLOCRY**

Place des Sports, 3  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél : 010/45.10.41 - Fax : 010/47.40.85  
adeps.lln@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF DE LA FORÊT DE SOIGNES**

Chaussée de Wavre, 2057  
1160 Bruxelles  
Tél : 02/672.93.30  
Fax : 02/672.93.00  
adeps.auderghem@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF D'ANDERLECHT**

Rue des Grives, 53  
1070 Bruxelles  
Tél : 02/672.93.30  
02/523.91.40 (stages)  
Fax : 02/672.93.00  
adeps.auderghem@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LA WOLUWE**

Avenue Mounier, 87  
1200 Bruxelles  
Tél : 02/672.93.30  
02/771.98.67 (stages)  
Fax : 02/672.93.00  
adeps.auderghem@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LE CIERNEAU**

Rue du Cierneau, 4  
6440 Froidchapelle  
Tél : 071/64.10.10 - Fax : 071/64.10.12  
adeps.froidchapelle@cfwb.be

#### **CENTRE NAUTIQUE LA MARLETTE**

Rue de la Marlette, 13  
7180 Seneffe  
Tél : 064/54.90.89  
adeps.seneffe@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LA SAPINETTE**

Avenue de la Sapinette, 3  
7000 Mons  
Tél : 065/39.74.40 - Fax : 065/36.41.05  
adeps.mons@cfwb.be

#### **CENTRE NAUTIQUE LE GRAND LARGE**

Avenue du Lac, 56  
7640 Péronnes-Lez-Antoing  
Tél : 069/44.20.70  
Fax : 069/44.19.95  
adeps.peronnes@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LA FRAINEUSE**

Avenue Amédée Hesse, 41 A  
4900 Spa  
Tél : 087/77.25.88  
adeps.spa@cfwb.be

#### **RÉSIDENCE OLYMPIC**

Avenue Amédée Hesse, 13  
4900 Spa  
Tél et fax : 087/77.32.36

#### **CENTRE SPORTIF LE BLANC GRAVIER**

Domaine de l'Université  
Allée des Sports 2-6  
4000 Liège  
Tél : 04/366.39.38 et 04/366.39.50  
Fax : 04/366.29.59  
adeps.liege@cfwb.be

#### **CENTRE NAUTIQUE DE CAMPANA**

Ile de Campana - Rue de Tilff  
4031 Angleur  
Tél : 04/366.39.38 et 04/366.39.50  
Fax : 04/366.29.59  
adeps.liege@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF DU BOIS ST.-JEAN**

Allée du Bol d'Air, 13  
4031 Angleur  
Tél : 04/366.39.38 et 04/366.39.50  
Fax : 04/366.29.59  
adeps.liege@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF L'HYDRION**

Rue de l'Hydrion, 108  
6700 Arlon  
Tél : 063/24.29.50  
Fax : 063/23.40.30  
adeps.arlon@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LA FERME DU CHÂTEAU**

Allée des Sports, 12  
6280 Loverval  
Tél : 071/60.11.60  
Fax : 071/43.62.43  
adeps.loverval@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LE LAC**

Chéravoie, 2  
6840 Neufchâteau  
Tél : 061/27.79.01  
Fax : 061/27.95.89  
adeps.neufchateau@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LE LIRY**

Rue du Liry, 21  
6810 Chiny  
Tél : 061/32.06.90  
Fax : 061/32.07.22  
adeps.chiny@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LÈS DEÛS OÛTES**

Engreux 117  
6663 Houffalize  
Tél : 061/24.08.50  
Fax : 061/28.81.62  
adeps.engreux@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF LA MOSANE**

Allée du Stade, 3  
5100 Jambes  
Tél : 081/32.23.50  
Fax : 081/32.23.69  
adeps.jambes@cfwb.be

#### **CENTRE SPORTIF « LES ARCS »**

Bld. Léopold II, 44 (local 4A003)  
1080 Bruxelles  
Tél : 02/413.28.22 - 02/413.34.22  
Fax : 02/413.28.21  
adeps.arcs@cfwb.be  
Fax Arcs France : 0033/479.07.79.89